

BURKINA FASO

Unité—Progrès—Justice



MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPERIEUR

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION

TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2010/2011



FEVRIER 2012

Adresse : 278, Avenue de l'Indépendance, 01 BP 512 Ouagadougou 01

Tel : +226 50 31 82 42 , Fax : +226 50 31 41 41


Site web : www.mess.gov.bf

**MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE ET SUPERIEUR**

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION



**TABLEAU DE BORD
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ANNEE ACADEMIQUE 2010/2011**

AVANT PROPOS

Le présent tableau de bord est consacré à l'enseignement supérieur du Burkina Faso. Son élaboration est une première qui s'inscrit dans la logique de production annuelle d'un tableau de bord pour chaque ordre d'enseignement. Ainsi vient-il à la suite de celui de l'enseignement post primaire et secondaire qui est régulièrement produit depuis 2006.

Dans le cadre du développement de notre pays, le pilotage de l'enseignement supérieur constitue un grand enjeu. La nécessité d'élaborer un tableau de bord pour cet ordre d'enseignement répond aux soucis de mettre à la disposition des décideurs et des utilisateurs un outil de suivi-évaluation et d'aide à la prise de décision

L'objectif majeur recherché dans la conception du présent tableau de bord est de produire une image synthétique et précise de la situation de l'enseignement supérieur et de son évolution durant les cinq dernières années.

L'analyse s'articulera autour des points suivants :

- ✚ Les moyens financiers
- ✚ Les effectifs des étudiants
- ✚ Les ressources matérielles et humaines
- ✚ Les œuvres sociales
- ✚ L'efficience du système.

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	3
SOMMAIRE.....	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
RESUME	6
CONTEXTE GÉNÉRAL	7
MOYENS FINANCIERS.....	10
ORIENTATION	13
ACCES ET PARTICIPATION A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	15
EFFECTIF DES ETUDIANTS	17
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	20
EFFECTIF DES PERSONNELS ENSEIGNANT ET NON ENSEIGNANT	22
BOURSES.....	25
AIDES	27
PRETS	29
LOGEMENT ET CAPACITE D'ACCUEIL DES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES	31
TRANSPORT DES ETUDIANTS	33
DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	36
EFFICACITE INTERNE	38
ANNEXES	40

SIGLES ET ABBREVIATIONS

CENOU :	Centre national des œuvres universitaires de
CITE :	Classification Internationale Type de l'Education
CROUB :	Centre régional des œuvres universitaires de Bobo-Dioulasso
CROUK :	Centre régional des œuvres universitaires de Koudougou
CROUO :	Centre régional des œuvres universitaires de Ouagadougou
IDS :	Institut des Sciences
MESS :	Ministère des Enseignements secondaire et supérieur
RGPH :	Recensement général de la Population et de l'Habitation (2006)
TAMA :	Taux d'accroissement moyen annuel
UK :	Université de Koudougou
UPB :	Université polytechnique de Bobo-Dioulasso
UO :	Université de Ouagadougou
UO2 :	Université Ouaga 2

RESUME

L'enseignement supérieur évolue au Burkina Faso dans un contexte de rareté de ressources et de forte demande. Ce premier tableau de bord a permis de dégager les grandes tendances qui marquent ce niveau d'éducation.

En termes d'allocation des ressources, si le Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur a connu un accroissement de son budget en 2010/2011, celui observé au profit de l'enseignement supérieur est très faible et marqué par une forte baisse des investissements au supérieur.

On observe un fort déséquilibre entre l'offre et la demande sociale d'enseignement supérieur, mais une forte progression des effectifs d'étudiants a permis d'améliorer le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants. Au total, 60 998 étudiants dont un tiers de filles, sont inscrits dans les structures d'enseignement supérieur du Burkina Faso, répartis à raison de 78% dans le public et 22% dans le privé en 2011. Le secteur privé affiche un dynamisme certain avec un fort accroissement de 31% par rapport à 2010 du nombre de ses structures d'accueil ;

Plus de la moitié des étudiants s'orientent dans les sciences sociales, tandis que plus de 40% le sont dans les filières courtes. Les orientations dans les domaines de l'ingénierie, de l'industrie de transformation et de production des services et de l'agriculture sont marginales avec 3% des inscrits.

L'observation des effectifs du personnel enseignant du supérieur montre son vieillissement et une prédominance du nombre des vacataires par rapport aux enseignants permanents.

En matière d'octroi de ressources financières aux étudiants, on note un accroissement constant avec un fort accroissement des bénéficiaires des prêts, un doublement de ceux de l'aide, mais un faible accroissement des boursiers qui ne traduit pas la forte croissance moyenne annuelle des cinq dernières années.

Les prestations sociales qui sont à améliorer offrent un faible ratio nombre de lits par étudiant, de même que celui de plats servis.

En termes d'efficacité interne, l'enseignement supérieur enregistre une forte proportion de redoublants, notamment de filles.

Les meilleurs taux de réussite s'enregistrent en sciences sociales, en commerce, en droit et dans les sciences. En 2011, les diplômés avaient un visage masculin à 73% contre 27% de filles.

CONTEXTE GÉNÉRAL

Les points saillants:

- ✚ Constant déséquilibre entre l'offre et la demande éducative au supérieur.

Commentaire général

Le dernier recensement général de la population et de l'habitation (RGPH 2006) du Burkina Faso a dénombré 14 017 262 habitants composés de 48,3% d'hommes et 51,7% de femmes. La dynamique démographique a été marquée par une nette accélération du taux de croissance annuel de la population, qui se situe à 3,1%.

La population burkinabè, estimée à 15 730 977 habitants en 2010, est à forte composante jeune : les moins de 20 ans représentent 59,1% de la population et l'âge médian est de 15,5 ans.

Par ailleurs cette population majoritairement féminine, vit en milieu rural (77,3%) et est à 71% analphabète. La répartition de la population au plan géographique présente dans l'ensemble, des disparités régionales assez marquées.

Au plan éducatif, ce contexte induit trois défis que sont ; (i) l'augmentation de l'offre éducative face à une demande de plus en plus forte; (ii) la nécessaire prise en compte du milieu rural et (iii) la prise en compte de la question genre en termes d'offre au niveau des politiques éducatives.

En 2009/2010, l'enseignement supérieur comptait 336 étudiants pour 100 000 habitants. Il s'est développé dans un triple contexte caractérisé par:

- Un seuil de pauvreté situé pour la même année à 108.454 FCFA par personne et par an. Cette situation se reflète sur le classement du Burkina Faso dans le rapport sur le développement humain durable en 2011 ou, il est classé 181^{ème} sur 187 pays dans le monde et 44^{ème} en Afrique sur 49.
- Un coût de formation élevé au supérieur. Selon les données de la Banque mondiale*, en 2007 la dépense publique par étudiant s'élevait à 307,1% du PIB/habitant, environ 500 000 francs CFA par étudiant et par an.
- Un faible taux brut de scolarisation de 11% au secondaire.

Notes méthodologiques

Le seuil de pauvreté est le niveau de revenu minimum vital nécessaire à un adulte pour satisfaire ses besoins calorifiques alimentaires et ses besoins de base non alimentaires.

Sources : *<http://donnees.banquemondiale.org> (2/03/2012,7h36), RGPH 2006, Annuaire 2006, INSD ; QUIBB 2007 de l'INSD, Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015 ; Rapport mondial sur le Développement humain 2011, EBCVM 2003 ;

CONTEXTE GÉNÉRAL

1. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DES PAYS DE L'UEMOA

Pays	Population en 2005	Nombre d'habitants au km ²	Revenu National brut par habitant en 2008 (en PPA en \$)	Indice de Développement Humain 2011	Espérance de vie	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de la scolarisation	Rang 2011
Bénin	8,2	60,0	1499	0,427	56,1	9,2	3,3	167/187
Burkina Faso	13,7	47,0	1215	0,331	55,4	6,3	1,3 ^r	181/187
Côte d'Ivoire	17,9	52,0	1625	0,400	55,4	6,3	3,3	170/187
Guinée-Bissau				0,353	48,1	9,1	2,3 ^r	176/187
Mali	13,1	10,0	1171	0,359	51,4	8,3	2,0 ^b	175/187
Niger	13,5	9,0	675	0,295	54,7	4,9	1,4	186/187
Sénégal	11,4	51,0	1816	0,459	59,3	7,5	4,5	155/187
Togo	6,0	86,0	844	0,435	57,1	9,6	5,3	162/187

b. Données mises à jour par le BRDH d'après les chiffres de l'UNESCO (2011)

r. Données basées sur les chiffres de l'UNICEF (2000-2010)

Source: rapport 2011 du PNUD

2. Contexte socio-économique du Burkina

■ Niveau des ressources et pauvreté

PIB/tête, 360 \$US en 2004 en	Croissance PIB 7,1% réel en 2005
-------------------------------	----------------------------------

SOURCE: RGPH 2006,

■ Incidence de la pauvreté en 2003

Urbain	Rural	Ensemble
19,9%	52,3%	46,4%

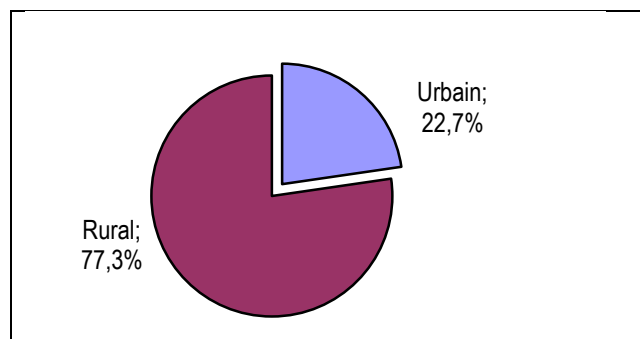
SOURCE: RGPH 2006, EAQUIB2007

■ Répartition en % de la population qui travaille par statut de l'emploi

	Groupes socio-économiques						
	Indépendants	parapublic	Salarié du privé	employeur	Aide familiale	Apprenti/stagiaire	Bénévole
%	52,3	3,9	3,3	0,2	37,7	2,3	0,3

Source EAQUIBB 2007, INSD

■ POPULATION PAR MILIEU DE RESIDENCE



Source : Rapport Zone franc 2005, Banque de France,

■ Les facteurs démographiques

Taux brut de natalité 2006	46‰		
Indice synthétique de fécondité 2006	6,2		
Taux brut de mortalité 2006	14,8‰		
Quotient de mortalité infanto juvénile 2003	184,0‰		
Niveau d'activité			
	Urbain	rural	Ensemble
Taux de chômage en 2007	8,6	2,2	3,3
Taux de sous emploi en 2007	20,8	19,1	19,4

Sources : EBCVM 2003, estimation, INSD

Partie I : Moyens financiers

MOYENS FINANCIERS

Points saillants:

- ✚ Une hausse du budget du MESS dans le budget de l'éducation ;
- ✚ Très faible accroissement du budget alloué au supérieur entre 2010 et 2011 ;
- ✚ Croissance soutenue des dépenses en personnel dans le budget du supérieur ;
- ✚ Forte baisse de la part du budget du supérieur consacrée aux investissements entre 2010 et 2011.

Commentaire général :

Le budget 2011 du MESS s'élève à 83 296 millions FCFA correspondant à 7% du budget global de l'Etat. En 2010, il représentait 18% du budget de l'Etat contre 15% en 2006. Ce budget correspond également à 40% de celui du secteur de l'éducation en 2011. Ce taux était de 35% en 2010 et de 32% en 2006.

Entre 2010 et 2011 le budget du MESS s'est accru de 12% et de 90% entre 2006 et 2011 soit un taux d'accroissement moyen annuel de 14%. Cette faible hausse du budget du MESS entre 2010 et 2011 peut être mise en relation avec la baisse de la part du budget de l'Etat consacrée à l'éducation. En effet en 2011, l'Etat a consacré 17% de son budget à l'éducation, contre 18% en 2010 et en terme d'accroissement, cela correspond à -3% sur cette période 2010/2011.

Sur la base des dotations annuelles, le budget du MESS a connu un taux d'accroissement moyen annuel de 14% entre 2006 et 2011.

La part du budget 2011 du MESS consacrée à l'enseignement supérieur s'élève à 28 092 566 250 FCFA, soit 34%, contre 37% en 2010. Comparée à 2006 où cette part s'élevait également à 37%, à ce niveau on constate une apparente régression. Toutefois, en terme de volume financier, entre 2006 et 2011 la part du budget du MESS consacrée au supérieur s'est accrue de 73% avec un TAMA de 11,5%.

Par contre entre 2010 et 2011, le budget du MESS alloué au supérieur a connu une légère croissance de 2%. Cette baisse est imputable aux régulations budgétaires consécutives à la réorganisation institutionnelle qui a abouti à la création du MESS avec des missions révisées à la baisse. C'est notamment le cas de la recherche scientifique hors université qui n'est plus de son ressort.

Par ailleurs, les indices d'évolution des budgets de l'Etat, de l'éducation, du MESS et celui de l'enseignement supérieur, traduisent un certain paradoxe : de 2006 à 2011, on note un accroissement concomitant du budget de l'Etat et celui de l'enseignement supérieur tandis que le budget du supérieur ne suit pas toujours les mêmes tendances.

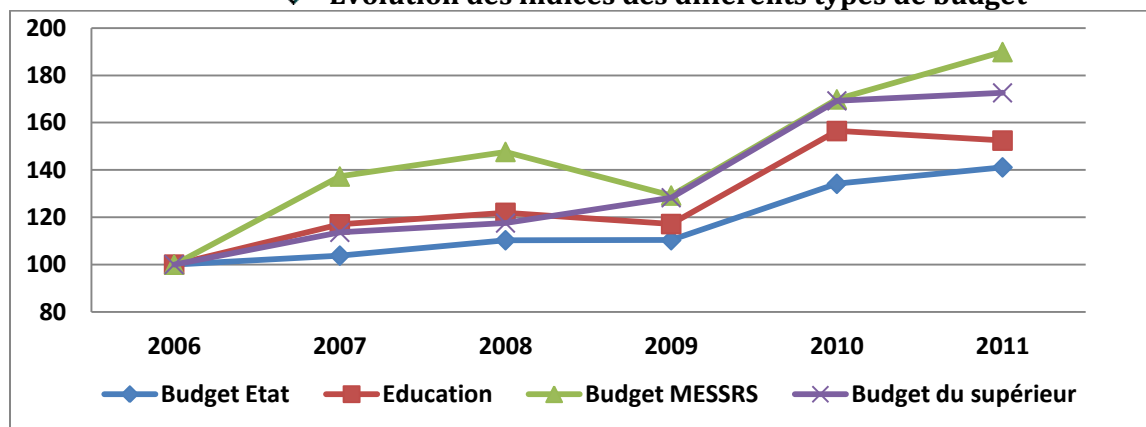
La structure du budget alloué à l'enseignement supérieur de 2006 à 2011 se présente de la manière suivante :

- ◆ Les dépenses de personnel de l'enseignement supérieur rapportées au budget de l'enseignement supérieur ont relativement crû de 2006 à 2011. En effet elles représentaient 43% de son budget en 2011, contre 39% en 2010 et 27% en 2006, soit une augmentation de 4 points et de 16 points de pourcentage entre 2006 et 2011.
- ◆ Dans la même période, les autres dépenses de fonctionnement qui correspondaient à 41% du budget du supérieur en 2011 ont subi une baisse de 13% par rapport à 2006(54%) malgré la hausse de 2 points entre 2010 (39%) et 2011.
- ◆ Sur la période 2006 à 2011 les dépenses d'investissement du supérieur ont évolué en dents de scie. De 19% en 2006 elles sont passées à 14% en 2009 et à 16% en 2011. Les régulations budgétaires tantôt évoquées ont pesé considérablement sur les investissements qui ont connu une baisse de 6 points entre 2010 et 2011.

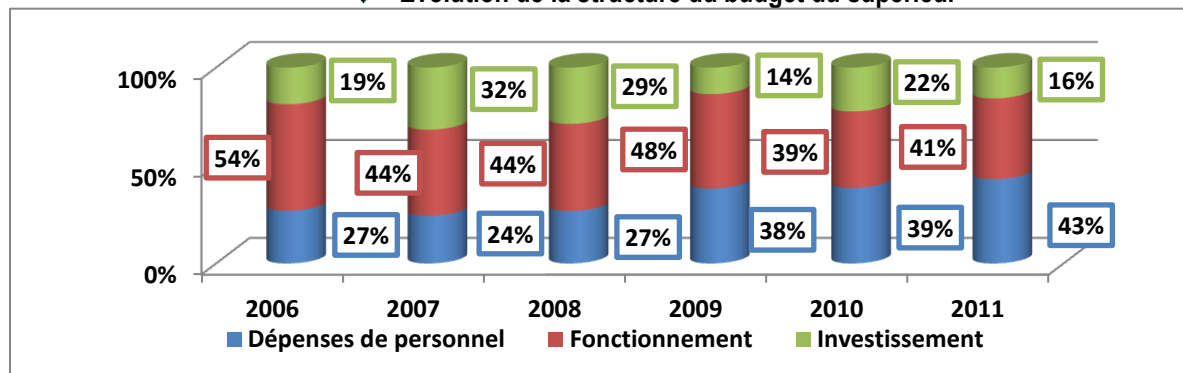
MOYENS FINANCIERS

	Budget 2011 (en millions FCFA)	Evolution par rapport à :			
		2010		2006	
		(en millions FCFA)	en %	(en millions FCFA)	en %
Budget Etat	1 259 057	62 055	5	366 960	41
Budget éducation	208 419	- 5 518	-3	71 712	52
Budget MESS	83 296	8 782	12	39 432	90
Budget de l'enseignement supérieur	25 208	-19	-0,1	10 568	72

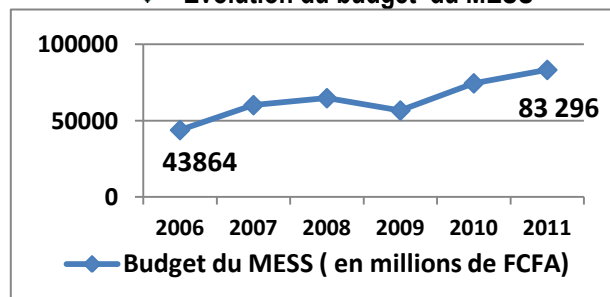
◆ Evolution des indices des différents types de budget



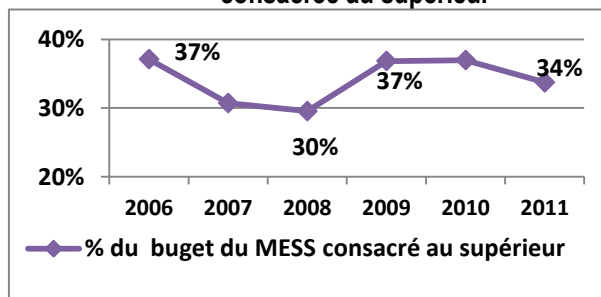
◆ Evolution de la structure du budget du supérieur



◆ Evolution du budget du MESS



◆ Evolution de la part du budget du MESS consacrée au supérieur



Partie II: Etudiants

ORIENTATION

Points saillants:

- ✚ Forte orientation dans le domaine des Sciences sociales, commerce et droit
- ✚ Forte proportion d'inscrits dans les filières courtes
- ✚ Forte régression dans le domaine de l'Agriculture

Commentaire général:

En 2010-2011 le BURKINA FASO compte 60 998 étudiants repartis dans les différents domaines de la Classification Internationale Type de l'Education(CITE). Plus de la moitié des étudiants, soit 53% sont orientés dans le domaine des Sciences sociales, commerce et droit. Les domaines de l'Ingénierie, industries de transformation et production des Services et de l'Agriculture avec respectivement 3%, 3% et 1% constituant les proportions d'étudiants les plus faibles.

Les effectifs des étudiants dans les domaines des Services et de l'Ingénierie, industries de transformation et production ont connu durant les cinq dernières années les taux d'accroissement moyen annuel(TAMA) les plus élevés : respectivement de 68% et de 35%. Le TAMA le plus faible est observé dans le domaine de la Santé et protection sociale (1 %) durant la même période.

La répartition des étudiants inscrits en 1ère année montre que la tendance des inscriptions dans les différents domaines reste inchangée au cours des cinq dernières années excepté le domaine de l'agriculture où on note une forte baisse (-20%).

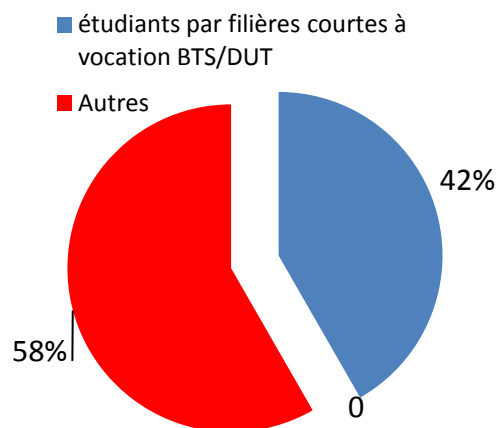
Les effectifs des filières courtes à vocation DUT/BTS représentent 42% de l'ensemble des étudiants en 2010/2011 avec une progression de 76% entre 2006-2007 et 2010-2011

Les différents domaines de la CITE sont :
Education ; Lettres et arts ; Sciences sociales, commerce et droit ; Sciences ; Ingénierie, industries de transformation et production ; Agriculture ; Santé et protection sociale ; Services ; Inconnus ou non précisés.

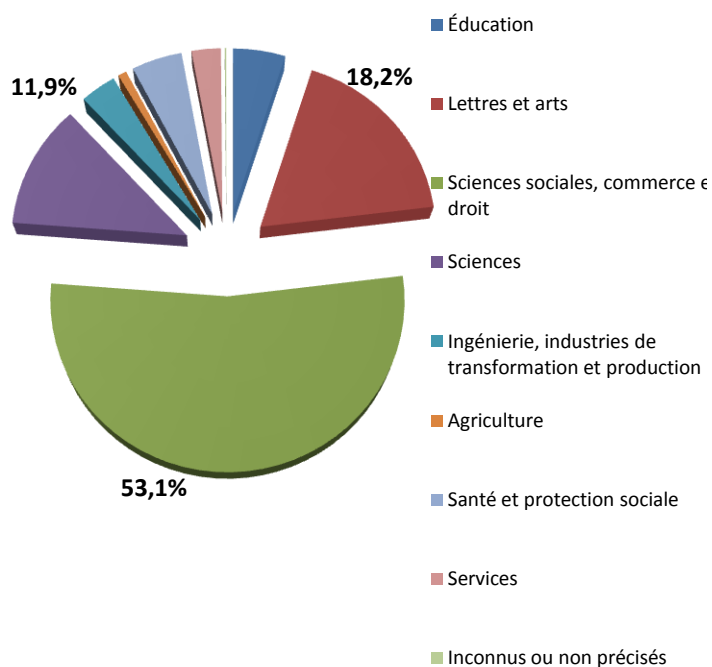
ORIENTATION

Domaines	◆ Effectifs		◆ Evolutions	
	2010-2011		Evolution par rapport à 2010	Evolution par rapport à 2006
	Total	Dont filles		
Éducation	3 010	460	-1,6%	121,3%
Lettres et arts	11 073	3 736	19,1%	172,2%
Sciences sociales, commerce et droit	32 397	12 708	13,9%	64,7%
Sciences	7 248	1 120	41,3%	59,7%
Ingénierie, industries de transformation et production	2 085	284	24,9%	228,3%
Agriculture	494	131	-42,0%	90,0%
Santé et protection sociale	2 917	1 015	19,6%	5,9%
Services	1 690	430	525,9%	704,8%
Inconnus ou non précisés	84	2		

◆ Proportion des étudiants en filière courte par rapport à l'ensemble des étudiants



◆ Proportion des étudiants par domaine



ACCES ET PARTICIPATION A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Points saillants:

- ✚ Forte progression du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants
- ✚ Forte disparité régionale dans l'origine géographique des nouveaux inscrits à l'université
- ✚ Forte transition du secondaire au supérieur

Commentaire général :

En 2010/2011, sur 100 000 habitants, 388 sont des étudiants. Cet indicateur qui est en forte progression s'est accru de presque 60% en 4 ans soit un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 12%. A ce rythme, l'objectif de la politique sous sectorielle des enseignements secondaire et supérieur qui vise 1400 étudiants pour 100 000 habitants en 2025 pourrait être dépassé.

Les garçons sont toujours plus scolarisés au supérieur que les filles. En effet, en 2010/2011, 542 étudiants pour 100 000 personnes de sexe masculin étaient inscrits dans les universités contre 244 étudiantes pour 100000 personnes de sexe féminin. Cette disparité est également lisible dans le taux brut de scolarisation au supérieur où seulement 2 filles sur 100 contre 5 garçons sur 100 ayant entre 18 et 24 ans sont inscrites dans les universités.

On note également un fort déséquilibre entre les régions dans l'origine géographique des nouveaux inscrits à l'université. Les trois régions (Centre, Hauts-Bassins, Centre-Ouest) réunissent à elles seules 69% de l'effectif des nouveaux inscrits contre 31% pour les 10 autres régions. Les nouveaux inscrits provenant de la région du Centre représentent 41% de l'effectif contre 0,7% au Sahel. Aussi, une étudiante sur 2 nouvellement inscrite à l'université vient du Centre. Cette situation s'explique par les disparités de scolarisation au secondaire. Dans la région du Sahel le taux brut de scolarisation au secondaire est actuellement de 2% contre 26% dans la région du Centre.

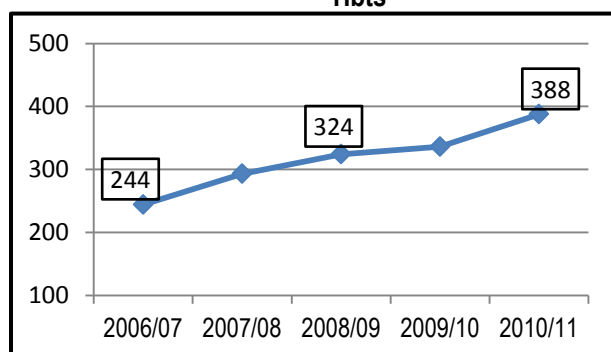
L'examen des données disponibles montrent que le taux de transition du secondaire au supérieur est de 69%. En 2010/2011, sur 10 élèves de la classe de terminale en 2010, 7 élèves sur se sont inscrits en première année à l'université en 2011.

Pour l'année 2010/2011, les informations existantes sur les nouveaux inscrits mis en relation avec les effectifs de la classe de terminale montre que 7 élèves sur 10 de cette classe se sont inscrits dans les universités. Or, le taux de succès au baccalauréat n'est que de 38,6% et ne permet réellement que l'arrivée au maximum de 4 élèves de terminale sur 10; La provenance du surplus estimé à 3 sur 10, soit 30% est encore méconnue. Le phénomène semble lié au retour de bacheliers d'origine burkinabè de Côte d'Ivoire et les anciens bacheliers. Toutefois, la question mérite d'être mieux étudiée pour en cerner les véritables causes.

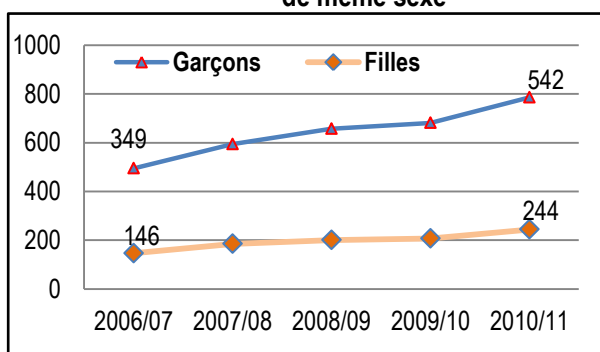
ACCES ET PARTICIPATION A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

	Evolution par rapport à		
	2010/11	2009/10	2006/07
Nombre d'étudiantes/100000 Habitants de sexe féminin	244	18,1%	67,3%
Nombre d'étudiants/100000 Habitants de sexe masculin	542	14,1%	55,2%
Nombre d'étudiants (F+H)/100000 habitants	388	15,4%	58,9%

◆ Evolution du nbre d'étudiants pour 100000 Hbts



◆ Nombre d'étudiant pour 100 000 habitants de même sexe



◆ Taux brut de Transition du secondaire au supérieur

Filles	61%
Garçons	70%
Total	67%

◆ Proportion des nouveaux inscrits par origine géographique selon le sexe

Régions	NI Filles	NI garçon	NI total
Boucle du Mouhoun	3,6%	5,1%	4,7%
Cascades	2,7%	2,8%	2,8%
Centre	49,9%	36,9%	41,0%
Centre-Est	1,6%	2,5%	2,2%
Centre-Nord	0,8%	2,3%	1,8%
Centre-Ouest	7,6%	9,6%	9,0%
Centre-Sud	0,9%	1,7%	1,5%
Est	0,8%	1,4%	1,2%
Hauts-Bassins	18,7%	18,4%	18,5%
Nord	2,8%	3,9%	3,5%
Plateau Central	2,1%	2,4%	2,3%
Sahel	0,4%	0,9%	0,7%
Sud-ouest	1,6%	2,1%	1,9%
Autres provenances	6,6%	9,9%	8,8%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%

EFFECTIF DES ETUDIANTS

Les points saillants

 Dynamisme de l'Enseignement supérieur privé

Commentaire général

En 2010/2011, L'ensemble des établissements publics et privés d'enseignement supérieur scolarisait 60 998 étudiants, dont 78% dans les universités et grandes écoles publiques. Le privé accueillait 13 394 étudiants.

Les filles représentaient 1/3 des effectifs de l'enseignement supérieur. La proportion des filles dans le privé(%) est plus importante que dans le public(%).

Le taux d'accroissement moyen annuel des effectifs entre 2006 et 2011 est plus significatif chez les filles que chez les garçons soit 18% contre 15%. Selon le statut de l'établissement, le TAMA est plus élevé au privé qu'au public (18% contre 16%), ce qui dénote un dynamisme du privé.

Dans la répartition des étudiants par université en 2010/2011 l'Université de Ouagadougou accueille 42% des effectifs et l'Université Ouaga 2, 18%. Entre 2006/2007 et 2010/2011, le flux des étudiants vers l'Université de Ouagadougou est en baisse. Les autres universités, les instituts et les grandes écoles publics et privés accueillent de plus en plus d'étudiants. Les effectifs de l'UO et celle de UO2, ont des taux d'accroissement moyen annuel de 14% et 4% tous en dessous de la moyenne nationale qui est de 16%.

L'examen des effectifs par âge et par sexe montre que plus l'âge des étudiants augmente moins les filles sont représentées. L'âge moyen des étudiants est de 24 ans.

La répartition des étudiants par nationalité montre que les étudiants d'origine étrangère représentent 4% des étudiants en 2010/2011. Toutefois l'effectif des étudiants étrangers a connu une baisse très remarquable dans le public depuis 2007/2008, passant de 590 en 2006/2007 à 402 en 2010/2011.

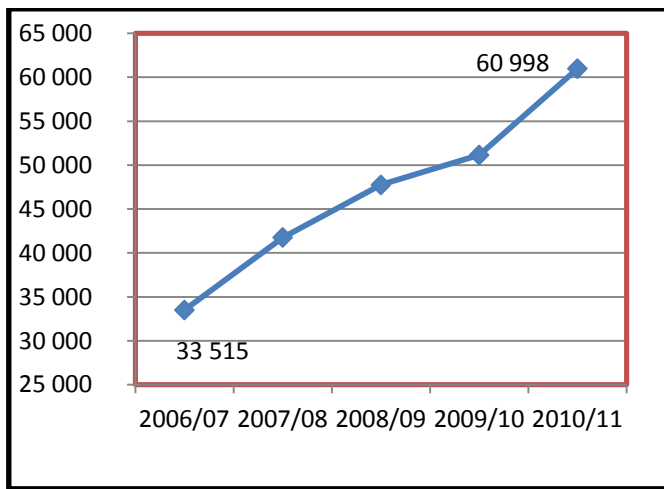
Notes méthodologiques

Les universités de Fada et de Ouahigouya relèvent de celle de Ouagadougou. Leurs effectifs ont donc été intégrés dans celui de Ouagadougou

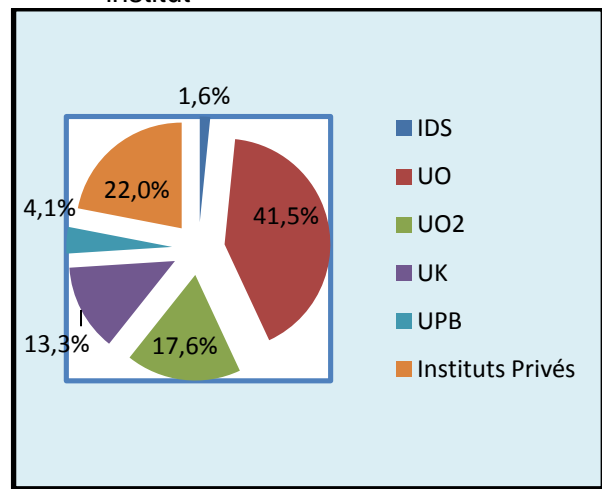
EFFECTIF DES ETUDIANTS

Effectifs 2010/2011					Evolution des effectifs par rapport à			
					2006/2007		2009/2010	
Total	total fille	% de filles	Total privé	% du privé	En effectif	En %	En effectif	En %
60 998	19 886	33%	13 394	22%	9 832	0,19	27 483	0,82

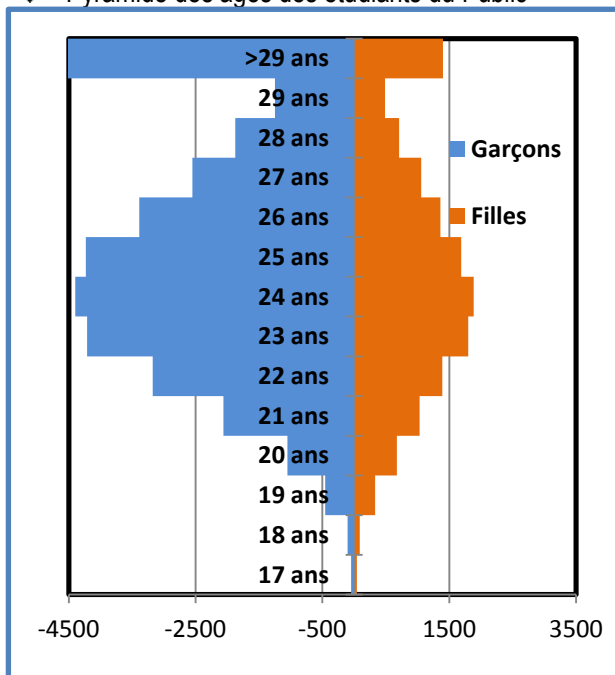
■ Evolution de l'effectif des étudiants



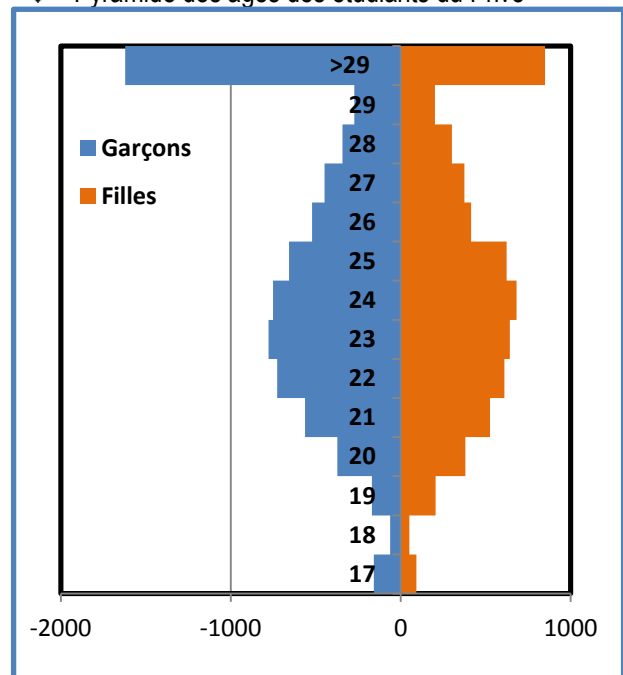
■ Répartition des étudiants par université ou institut



◆ Pyramide des âges des étudiants du Public



◆ Pyramide des âges des étudiants du Privé





**Partie III: Ressources matérielles et
humaines**

STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Points saillants:

- ✚ Forte augmentation du nombre d'établissements en 2010/2011
- ✚ Supériorité numérique des établissements privés d'enseignement supérieur

Commentaire général:

Au cours de l'année académique 2010/2011, on a enregistré au total 80 établissements d'enseignement supérieur dont 57 du privé et 23 du public. Ce nombre a connu une augmentation de 31,1% par rapport à l'année académique 2009/2010.

Au niveau du privé on a enregistré 16 nouvelles ouvertures contre 2 dans le public. .

Depuis l'année académique 2006/2007, le privé détient la majorité des établissements d'enseignement supérieur (71,3%). Le nombre d'établissements privés d'enseignement supérieur croît plus vite que celui du secteur public au cours de la même période. Entre 2006/2007 et 2010/2011, le nombre total d'établissements privés d'enseignement supérieur est passé de 24 à 57 soit un TAMA de 24,1% et celui du public de 18 à 23 soit un TAMA de 6,3%.

Notes méthodologiques

TAMA : Taux d'Accroissement Moyen Annuel

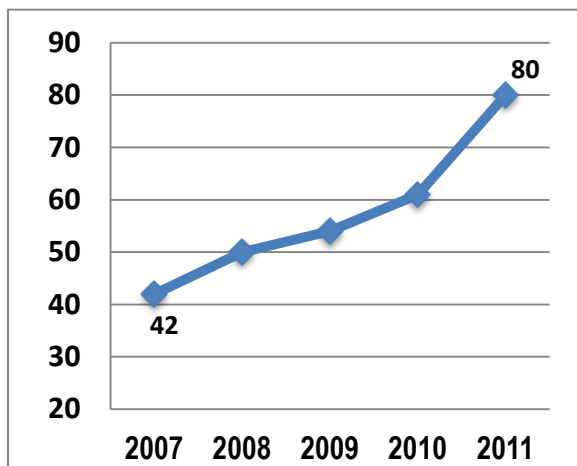
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Niveau en 2010/2011		Variation par rapport à			
Nombre d'établissements d'enseignement supérieur	% Privé	2009/10		2006/07	
		En nombre	En %	En nombre	En %
80	71,3%	19	31,1	38	90,5

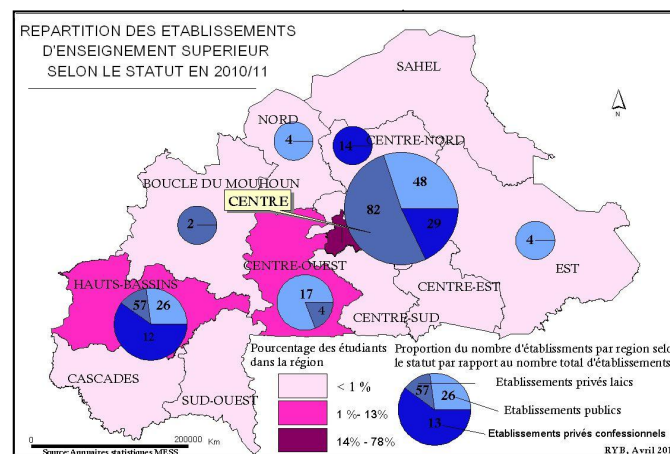
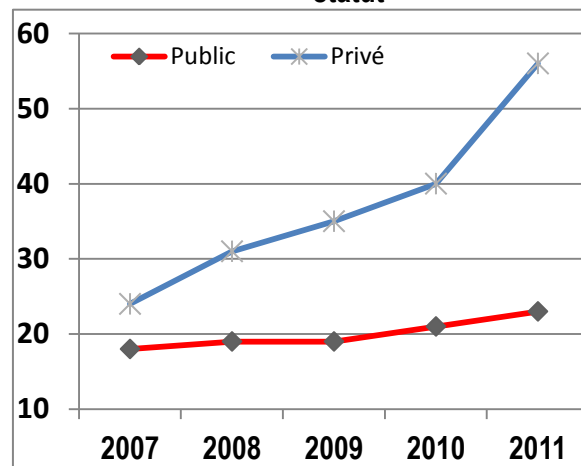
◆ Nombre d'établissements d'enseignement supérieur de 2006/2007 à 2010/2011

Années	2007	2008	2009	2010	2011	TAMA
Public	18	19	19	21	23	6,3%
Privé	24	31	35	40	57	24,1%
Total	42	50	54	61	80	17,5%

◆ Evolution du nombre d'établissement



◆ Evolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut



EFFECTIF DES PERSONNELS ENSEIGNANT ET NON ENSEIGNANT

Les points saillants:

- ✚ Vieillessement du personnel enseignant
- ✚ Supériorité numérique des vacataires sur les permanents

Commentaire général

En 2010/2011, le nombre d'enseignants permanents au supérieur se chiffre à 1 076 toutes catégories confondues dont 446 enseignants du supérieur. L'effectif des enseignants au supérieur est en nette augmentation de 339 par rapport à 2009/2010, soit 46%. Le nombre d'enseignants exerçant dans les universités publiques s'élève à 747 dont 11% de femmes. Au niveau des grandes écoles et universités privées, le nombre d'enseignants permanents est inférieur à celui du public malgré le nombre très important de celle-ci. Les professeurs des universités publiques sont majoritairement issus du corps des Maîtres Assistants (29%) et des enseignants à temps plein (25%).

On note un nombre important de vacataires qui est en constante évolution. Ce nombre est passé de 261 en 2006/2007 à 642 vacataires en 2010/2011 dans le public. Le ratio étudiants/enseignant du supérieur est faible. Dans le public, il est de 116 étudiants/enseignants. L'UPB a le plus faible ratio (82 étudiants/enseignant) et l'UK le ratio le plus élevé, (352). Par ailleurs on constate que les 2/5 du potentiel enseignant en activité sont de l'Université de Ouagadougou. Dans le privé, le ratio étudiants/enseignant (372) est plus élevé qu'au public.

L'accroissement moyen annuel du nombre de vacataires du public est près de trois fois plus important que celui des enseignants permanents. Toute situation qui pourrait s'expliquer par la déconcentration des universités publiques vers les autres régions autres que celle du centre alors qu'elles ne bénéficient pas d'un personnel permanent recruté à leur profit. Le service est toujours assuré par les universités de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

Dans le privé la tendance du taux d'accroissement est inversée par rapport à celui du public. Le nombre des permanents croît annuellement de 38%, alors que celui des vacataires croît de 16%.

Le personnel enseignant permanent déjà en nombre insuffisant est de plus en plus vieillissant. 2/5 de ce personnel ont 50ans et plus. En outre, on constate qu'un peu plus de 1/15 va à la retraite chaque année. Le personnel non enseignant des universités publiques se chiffrent à 788, tous statuts confondus. Les femmes représentent le 1/3 de ce personnel. Les 3/4 du personnel non enseignant sont des contractuels des établissements.

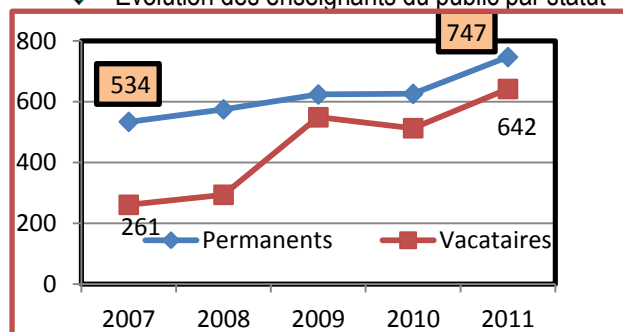
Notes méthodologiques

Sont considérés comme enseignants du supérieur les maîtres assistants, les maîtres de conférences et les professeurs titulaires

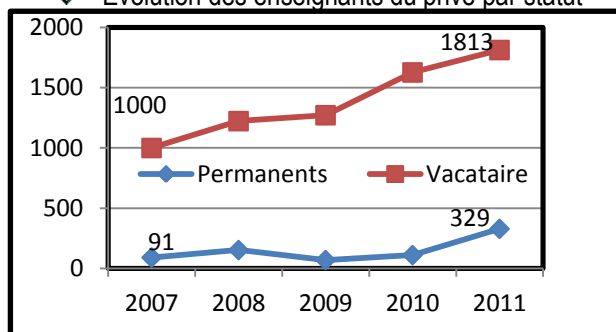
EFFECTIF DES PERSONNELS ENSEIGNANT ET NON ENSEIGNANT

Grade académiques	Enseignants permanents du Public		Enseignants permanents du Privé		Total des enseignants permanents (Public + Privé)	
	Total	Dont F	Total	Dont F	Total	Dont F
Professeur titulaire	82	7	9		91	7
Maître de conférences	111	9	8		119	9
Maître assistant	217	23	19	2	236	25
Assistant	137	28	24	4	161	32
Enseignant à temps plein	188	14	74	5	262	19
Autres	12	2	195	18	207	20
TOTAL	747	83	329	29	1076	112

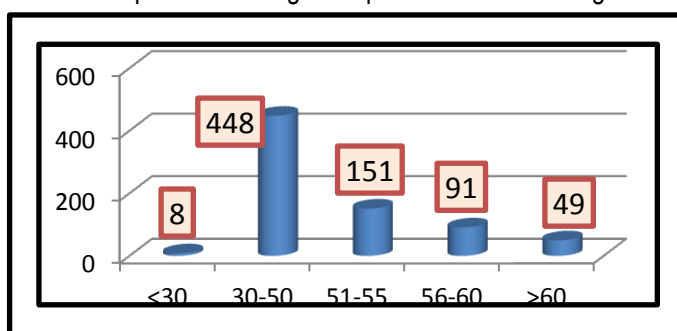
◆ Evolution des enseignants du public par statut



◆ Evolution des enseignants du privé par statut



◆ Répartition Enseignants permanents Public/ âge



◆ Ratio étudiants/Enseignants dans le Public et % Enseignants

Année 2010/2011	Professeur	Maître de conférences	Maître assistant	Total général	Effectif étudiants	Ratio étudiants/Enseignant	Proportion des vacataires
IDS	1	2	3	6	974	162	0
UO	72	83	148	303	25 294	83	202
UO2	2	13	33	48	10 757	224	65
UK		4	19	23	8 107	352	243
UPB	7	9	14	30	2 472	82	132
Total	82	111	217	410	47 604	116	642

Partie IV: Œuvres sociales

BOURSES

Points saillants:

- ✚ Baisse du pourcentage des boursiers en 2010/2011.
- ✚ Faible évolution du nombre de bénéficiaires.

Commentaire général:

En 2010/2011, le Burkina Faso comptait 3 809 bénéficiaires de bourses nationales dont 27% de filles. Par rapport à 2009/2010, on note une faible évolution du nombre de bénéficiaires de 3,2%. Cette faible évolution peut s'expliquer par le contingentement des bourses.

Entre 2006/2007 et 2010/2011, les effectifs des étudiants boursiers ont évolué de 70,3%. Durant la même période, ils évoluent en moyenne de 14,2% par an.

Au cours de cette période, le pourcentage des boursiers est resté relativement faible variant entre 6,2% en 2010/2011 et 7,2% en 2009/2010.

Notes méthodologiques

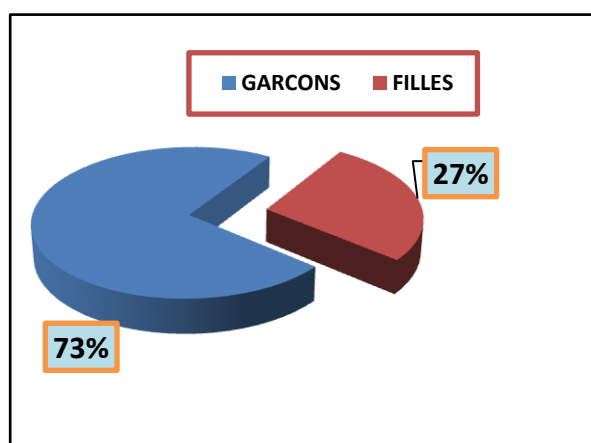
La bourse d'études et de stages est une assistance financière accordée à des étudiants et stagiaires en vue d'améliorer leurs conditions d'études

BOURSES

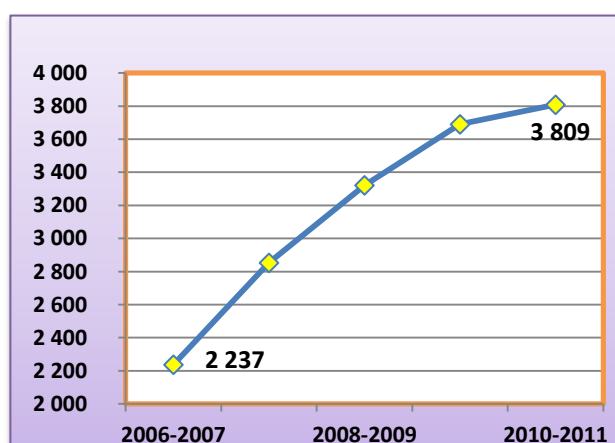
◆ Effectif et évolution relative des bourses nationales d'étude

	Effectif 2010/2011	% Filles	Evolution par rapport 2009/2010		Evolution par rapport 2006/2007		TAMA
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Bourses nationales	3 809	27,1	118	3,2	1 572	70,3	14,2%
Etudiants	60 998	32,6	9 832	19,2	27 483	82,0	16,1%

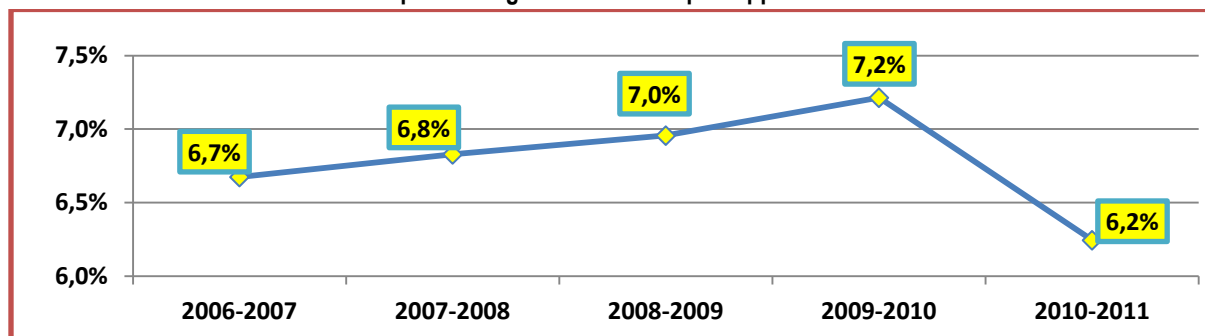
◆ Beneficiaires de bourses selon le sexe en 2010/2011



◆ Evolution du nombre de bénéficiaires de bourses



◆ Evolution du pourcentage des boursiers par rapport au nombre total d'étudiants



AIDES

Points saillants :

- ✚ Dédoulement de l'effectif des bénéficiaires de l'aide.
- ✚ Augmentation des bénéficiaires de l'aide entre 2006/2007 et 2007/2008.

Commentaire général :

Le nombre de bénéficiaires de l'aide est de 26 566 en 2010/2011 dont 34% de filles. L'évolution du nombre de bénéficiaires par rapport à 2009/2010 est de 8%. Cette évolution est faible par rapport à l'accroissement moyen annuel qui est de 19,7% depuis 2006/2007

Entre 2006/2007 et 2010/2011, l'effectif des bénéficiaires de l'aide a doublé avec une évolution de 106%.

La proportion des bénéficiaires de l'aide varie en dents de scie suivant les années. Entre 2006/2007 et 2007/2008 ce pourcentage est passé de 39% à 52%, soit un gain de 13 points. Cela peut s'expliquer par les mesures prises par l'Etat en octroyant l'aide aux étudiants de troisième année à partir de mai 2007 alors qu'initialement celle-ci était accordée seulement aux étudiants de première et deuxième année.

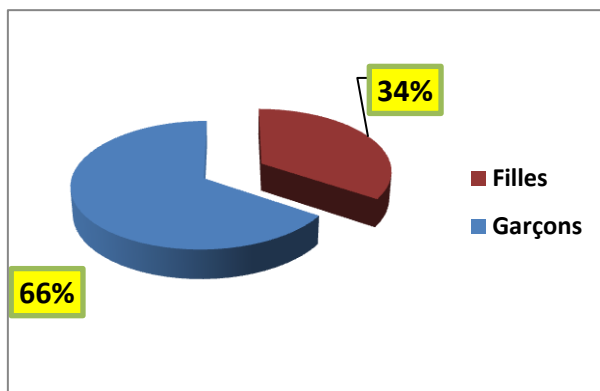
L'aide est une assistance financière de l'Etat accordée à des étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur public au Burkina Faso en vue d'améliorer leurs conditions d'études.

AIDES

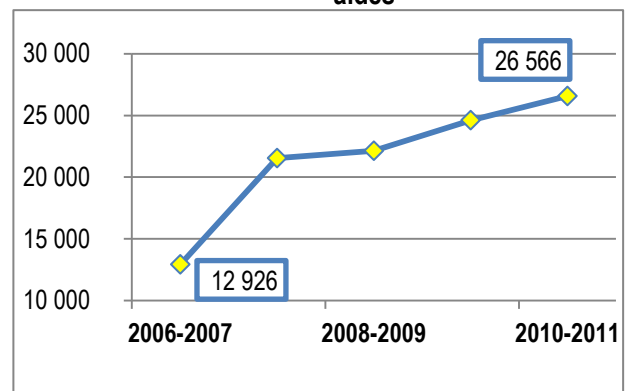
◆ Effectif et évolution relative de l'aide d'étude

	Effectif 2010/2011	% Filles	Evolution par rapport 2009/2010		Evolution par rapport 2006/2007		TAMA
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Aides	26 566	34,4	1 957	7,9	13 640	105,5	19,7%
Etudiants	60 998	32,6	9 832	19,2	27 483	82,0	16,1%

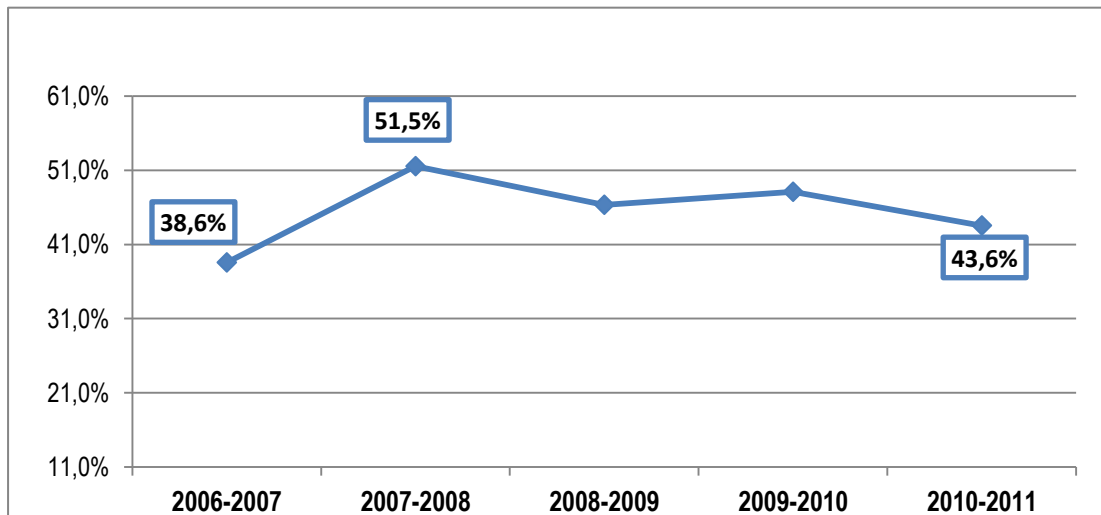
◆ Bénéficiaires des aides selon le sexe



◆ Evolution du nombre de bénéficiaires des aides



◆ Evolution du pourcentage des bénéficiaires des aides par rapport au nombre total d'étudiants



PRETS

Points saillants :

- ✚ Forte évolution des effectifs des bénéficiaires du prêt d'étude par rapport à 2009/2010.
- ✚ Forte baisse des effectifs des bénéficiaires du prêt d'étude en 2007/2008.

Commentaire général :

En 2010/2011, 7 499 étudiants dont 35% de filles ont bénéficié d'un prêt d'étude. Par rapport à 2009/2010, le nombre de bénéficiaires a évolué de 40,2%. Le taux d'accroissement moyen annuel entre 2006/07 et 2010/2011 est de 5,1%.

Les effectifs des bénéficiaires du prêt d'étude ont évolué de 22% entre 2006/2007 et 2010/2011. Cependant le nombre de bénéficiaires a diminué considérablement entre 2006/2007 et 2007/2008. Cela peut s'expliquer par la mesure qui étend l'aide aux étudiants de troisième année qui, jusque là, bénéficiaient du prêt.

En récapitulatif, au cours des cinq dernières années, le pourcentage des étudiants qui bénéficient d'un soutien financier de l'Etat (bourse, aide et prêt) varie entre 62% et 69%. En d'autres termes, plus de 30% des étudiants burkinabè ne bénéficient ni de bourse, aide ou prêt de l'Etat.

Notes méthodologiques

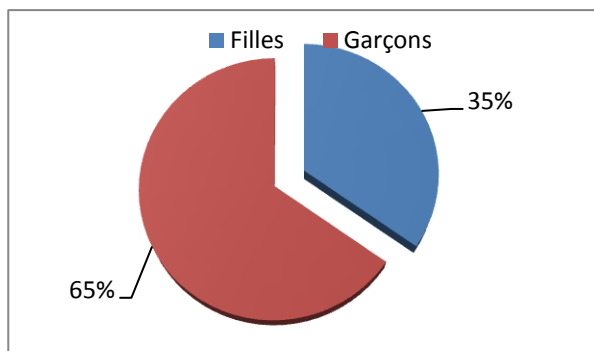
Le prêt d'étude est un soutien financier accordé chaque année à des étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur public au Burkina Faso en vue de leur permettre de mener des études supérieures. Le prêt d'étude n'est ni une bourse, ni une aide.

PRETS

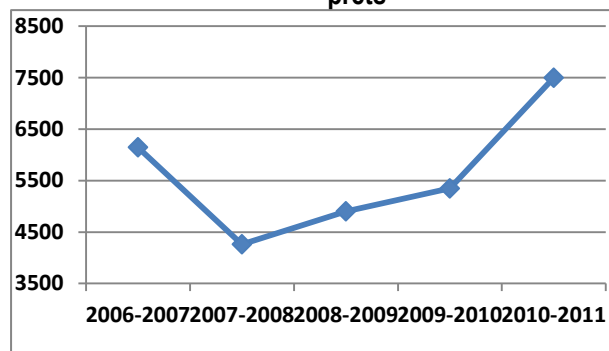
◆ Effectif et évolution relative du prêt d'étude

	Effectif 2010/2011	% Filles	Evolution par rapport 2009/2010		Evolution par rapport 2006/2007		TAMA
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Prêts	7 499	34,7	2 150	40,2	1 351	22,0	5,1%
Etudiants	60 998	32,6	9 832	19,2	27 483	82,0	16,1%

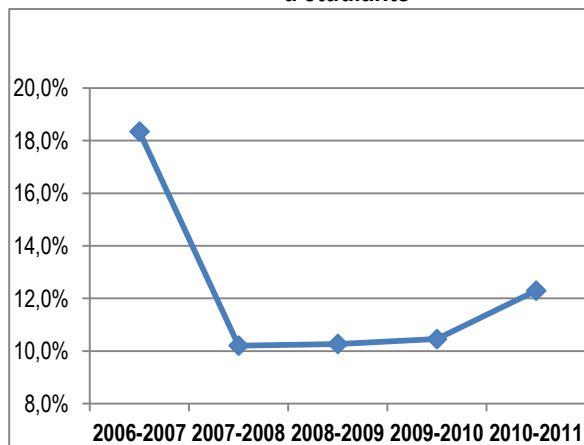
◆ Bénéficiaires des prêts selon le sexe



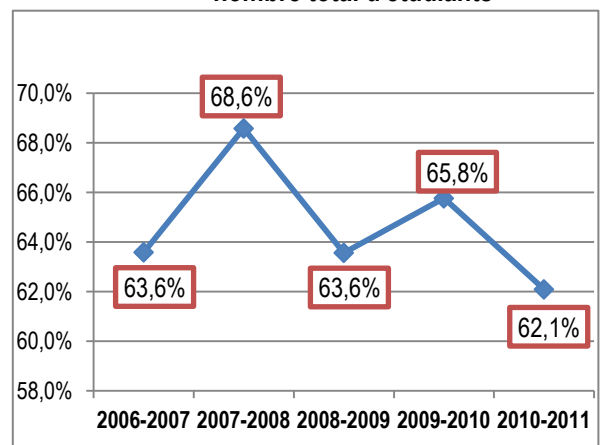
◆ Evolution du nombre de bénéficiaires des prêts



◆ Evolution du pourcentage des bénéficiaires des prêts par rapport au nombre total d'étudiants



◆ Evolution du pourcentage des bénéficiaires d'un soutien financier de l'Etat par rapport au nombre total d'étudiants



LOGEMENT ET CAPACITE D'ACCUEIL DES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Points saillants:

- ✚ Faible ratio lit/étudiant
- ✚ Faible augmentation du nombre de plats servis

Commentaire général:

La capacité d'accueil des cités universitaires est faible. En 2011, elle est de 3 288 lits. Entre 2007 et 2011, cette capacité a seulement évolué de 6 % en moyenne et par an. L'évolution de l'effectif des étudiants est par contre 3 fois supérieure en moyenne et par an à celle de la capacité d'accueil des cités universitaires. De ce fait, le ratio lit/ étudiant a baissé rapidement passant ainsi de 0,08, soit 1 lit pour 12 étudiants en 2007 à 0,05 en 2011, soit 1 lit pour 20 étudiants, alors que la norme est de 1 lit par étudiant.

Les capacités d'accueil des restaurants universitaires restent faibles. Entre 2007 et 2011 elles ont augmenté en moyenne de 1,8% par an pendant que l'effectif des étudiants a connu une croissance moyenne de 16,2%.

La capacité d'accueil des restaurants du Centre régional des œuvres universitaires de Koudougou (CROUK) a connu la plus forte croissance moyenne annuelle, soit 7%. Les capacités d'accueil des restaurants universitaires de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso sont restées presque stationnaires au cours des trois dernières années.

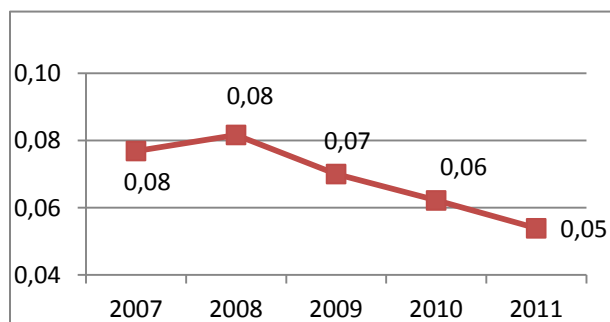
Le nombre de plats servis dans les restaurants universitaires a cependant connu une faible croissance moyenne par an soit 4%. La proportion des étudiants restaurés est 29%. Le nombre de plats servis par étudiant et par an (ratio plats/étudiant) est en baisse entre 2007 et 2011 passant de 271 à 176 plats. Ces 176 plats représentent 29% des 600 plats devant être annuellement servis à chaque étudiant, soit un manque de 424 plats par étudiant. Autrement dit, si l'on devrait nourrir tous les étudiants, un étudiant ne serait restauré que 9 jours sur 30.

LOGEMENT ET CAPACITE D'ACCUEIL DES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

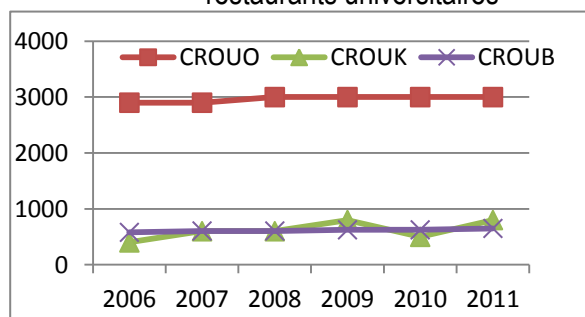
CROU	CAPACITE D'ACCUEIL DES CITES UNIVERSITAIRES	Effectif étudiant	Ratio Lit/étudiants
CROUO	2048	36 851	0,06
CROUK	777	8 107	0,10
CROUB	463	2 472	0,19

CROU	Nombre de restaurants	Capacité d'accueil des restaurants	Nombre annuel de plats servis	Nombre étudiants	Ratio plats/étudiants par an	Nombre moyen d'étudiants restauré	Proportion d'étudiants restaurés
CROUO	7	3 000	6 300 000	36 851	170,96	10 500	28,493
CROUK	5	800	1 166 400	8 107	143,88	1 944	23,979
CROUB	6	650	900 000	2 472	364,08	1 500	60,680
TOTAL	18	4 450	8 366 400	47 430	176,39	13 944	29,399

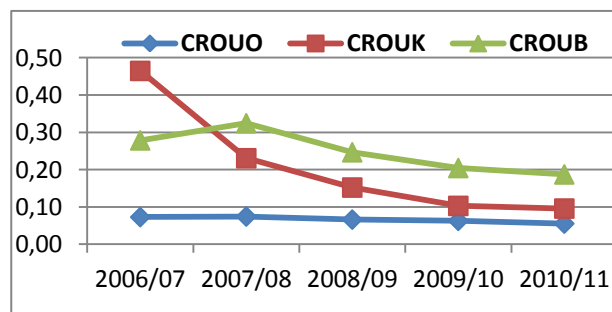
◆ Evolution du ratio Lit/ étudiants



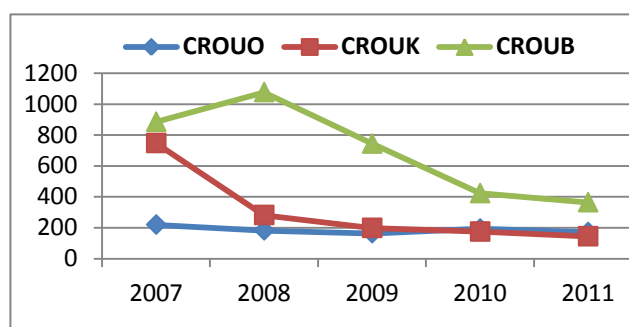
◆ Evolution de la capacité d'accueil des restaurants universitaires



◆ Evolution du ratio Lit/ étudiants



◆ Evolution du ratio plat/étudiant dans les restaurants universitaires



TRANSPORT DES ETUDIANTS

Points saillants:

- ✚ Stagnation de la contribution de l'ETAT
- ✚ Fort croissance du coût du transport

Commentaire général:

La contribution de l'Etat au titre du transport stagne depuis plus de 10 ans alors que les effectifs des étudiants croissent de façon fulgurante ces dernières années dans les universités du Burkina Faso, atteignant ainsi 60688 en 2011 soit une croissance moyenne annuelle de 16 % entre 2005/2006 et 2010/2011. Cette situation de croissance rapide va de pair avec l'augmentation des charges de transport pour ce qui concerne les structures éloignées des centres urbains telles que l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso et l'université Ouaga II, située à Gonsé. Contrairement à la restauration, le transport des étudiants ne bénéficie pas de subvention directe de la part de l'Etat. Pour le moment, le CENOU se charge essentiellement du transport des étudiants de Bobo-Dioulasso mais le cas de Ouaga, II se pose désormais avec acuité.

Entre 2004/2005 et 2010/2011, le nombre d'étudiants transportés à Bobo-Dioulasso a été multiplié par trois. Le transport des étudiants à Bobo-Dioulasso coûte environ 470 millions par an à l'Etat burkinabè. Entre 204/2005 les dépenses du CENOU pour le transport des étudiants a augmenté en moyenne par an de 25%. La location des 13¹ cars avec les sociétés privées de transport coûte en moyenne 1 300 000 FCFA/jour soit une dépense annuelle (10 mois) de 390 000 000 FCFA. Quant à la consommation en carburant des cinq cars du CENOU, elle est d'environ 80 millions par an.

Malgré ces efforts financiers, la qualité du transport des étudiants reste marquée par le manque d'assiduité des cars privés sur le campus, l'insuffisance des cars, le manque de maintenance préventive et curative appropriée

A Ouagadougou il existe un besoin réel en bus pour le transport des étudiants entre leurs lieux de résidence et les Universités. Pour l'Université de Ouaga II, il faudra trouver d'autres alternatives car les bus de la SOTRACO ne desservent pas Gonsé situé à 28 km. Le projet d'acquisition de 135 bus au profit des universités et grandes écoles du Burkina pourrait contribuer à résoudre ce problème.

¹ Suite à la crise sociopolitique qu'a connue notre pays, ce nombre a connu une augmentation après la promesse que le gouvernement a fait aux étudiants de faire passer le nombre de 12 à 17 cars.

TRANSPORT DES ETUDIANTS

◆ Tableau comparatif des contributions de l'étudiant par rapport à la subvention de l'état

	Contribution de l'étudiant	Subvention moyenne de l'Etat par étudiant	Taux de participation de l'étudiant
Transport à Ouagadougou (ligne spéciale SOTRACO pour Kossodo)	Abonnement individuel à la SOTRACO	2500 (200 000 F/mois pour un bus de 80 étudiants)	70%
Transport à Bobo-Dioulasso	1 000 FCFA/mois	27 000 FCFA	3.7%

◆ Nombre d'étudiants transportés de 2005 à 2011

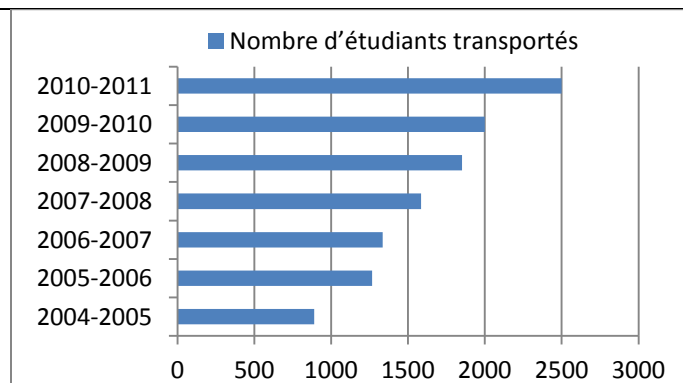
Année	Nombre d'étudiants transportés
2004-2005	889
2005-2006	1267
2006-2007	1335
2007-2008	1584
2008-2009	1852
2009-2010	2000
2010-2011	2500

◆ Evolution des dépenses de transport du CENOU

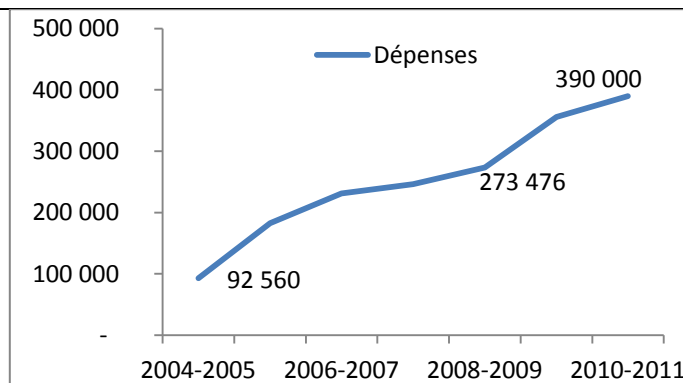
Année	Dépenses
2004-2005	92 560 000
2005-2006	182 560 000
2006-2007	231 000 000
2007-2008	246 000 000
2008-2009	273 476 000
2009-2010	355 962 872*
2010-2011	390 000 000

*Valeur calculée avec TAMA

◆ Situation du nombre d'étudiants transportés par an de 2005 à 2011



◆ Evolution des dépenses de transport du CENOU en millions de 2005 à 2011



Partie V: Efficience du supérieur

DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Points saillants:

- ✚ Proportion élevée des diplômés dans le domaine des Sciences sociales, commerce et droit et dans celui des Sciences
- ✚ Disparité des diplômés par sexe

Commentaire général:

En 2010/2011, l'enseignement supérieur a enregistré au total 14 782 diplômés. Ce nombre est en hausse de 5 298 soit 37% par rapport à 2009/2010.

La répartition de ce nombre selon le sexe donne 10 760 diplômés de sexe masculin soit 73% contre 4 022 diplômés de sexe féminin soit 27%.

Entre 2007/2008 et 2010/2011 le domaine des Sciences sociales, commerce et droit a enregistré le plus grand nombre de diplômés, tandis que celui de la Santé et protection sociale connaît la plus faible proportion. La part des diplômés dans le domaine des Sciences sociales, commerce et droit à elle seule représente 55,6% du total des diplômés en 2010/2011 alors que celui de la Santé et protection sociale ne représente que 0,6%.

DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

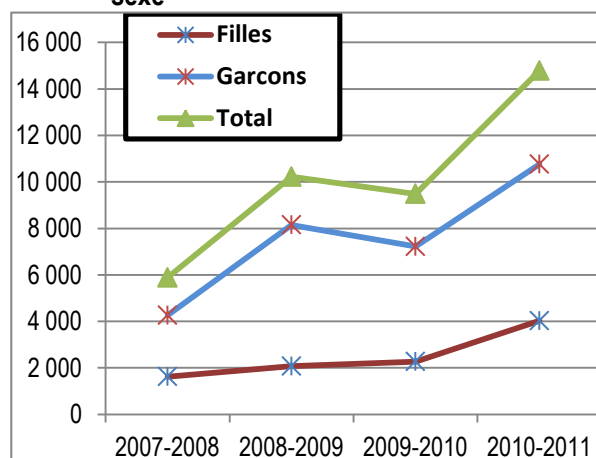
Evolution des sortants diplômés par domaine d'étude

DOMAINES	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Education	.	.	618	914
Lettre et Art	38	1644	602	1688
Sciences Sociales, Commerce et Droit	3434	6532	5409	8221
Sciences	2158	1750	2108	2457
Ingénierie, Industrie de Transformation et Production	82	110	463	1017
Agriculture	68	91	134	191
Santé et Protection Sociale	.	.	.	88
Services	101	92	150	196
Inconnues	.	.	.	10
Total	5881	10219	9484	14782

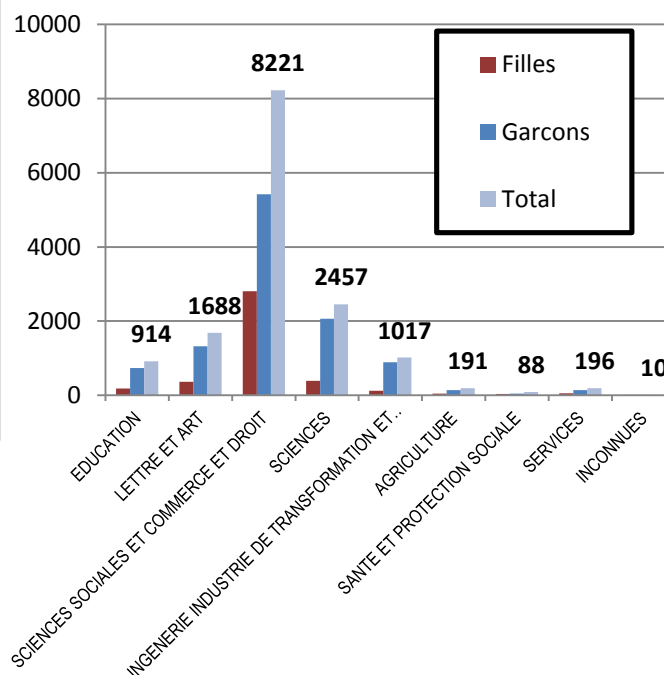
Evolution des sortants diplômés de 2008 à 2011 par sexe

Années	2008	2009	2010	2011
Filles	1 623	2 069	2 268	4 022
Garçons	4 258	8 150	7 216	10 760
Total	5 881	10 219	9 484	14 782

Evolution des sortants diplômés selon le sexe



Répartition des sortants diplômés session 2011 par domaine d'étude et par sexe



EFFICACITE INTERNE

Points saillants:

- ✚ Forte proportion de redoublants dans l'enseignement supérieur public

Commentaire général:

Au cours de l'année universitaire 2010/2011, la proportion des étudiants redoublants est de 15% ce qui signifie que moins de 1 étudiant sur 5 est redoublant. Cette proportion est de 14% pour les filles et de 16% pour les garçons.

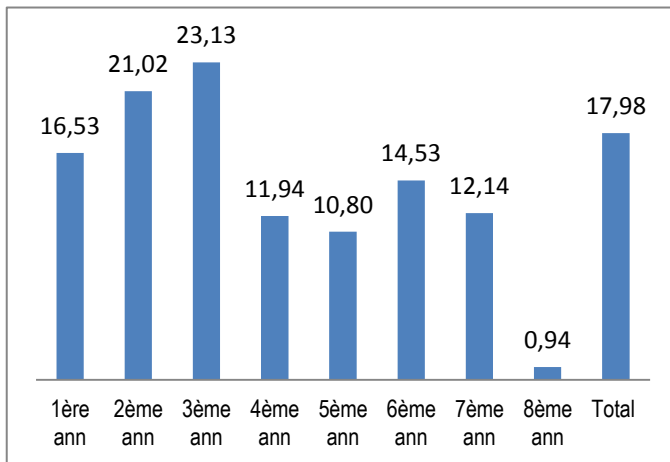
Selon le statut, la proportion de redoublants du public est 4 fois plus élevée que celui du privé, soit 18% au public et 5% au privé. Cette proportion élevée dans le public est surtout liée aux étudiants de la 2ème année (21%) et de 3ème année (23%).

Selon les domaines d'études, les Lettres et arts enregistrent plus de redoublants avec 24%. L'Agriculture et l'Education ont moins de redoublants avec respectivement 3% et 2%.

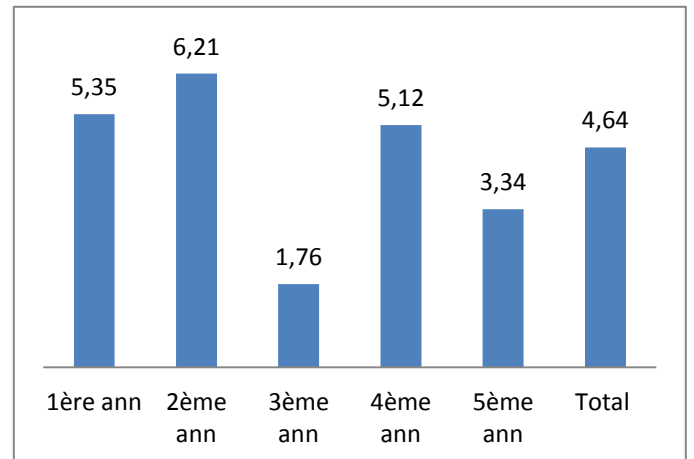
EFFICACITE INTERNE

Domaines	Proportion de redoublants		
	Fille	Garçon	Total
Education	1,74	2,55	2,43
Lettres et art	18,68	26,66	23,97
Sciences sociales et commerce et droit	13,53	13,80	13,70
Sciences	16,07	19,52	18,98
Ingénierie industrie de transformation et production	3,87	4,78	4,65
Agriculture	1,53	3,86	3,24
Sante et protection sociale	13,40	16,82	15,63
Services	2,09	5,08	4,32
Total	13,90	15,61	15,05

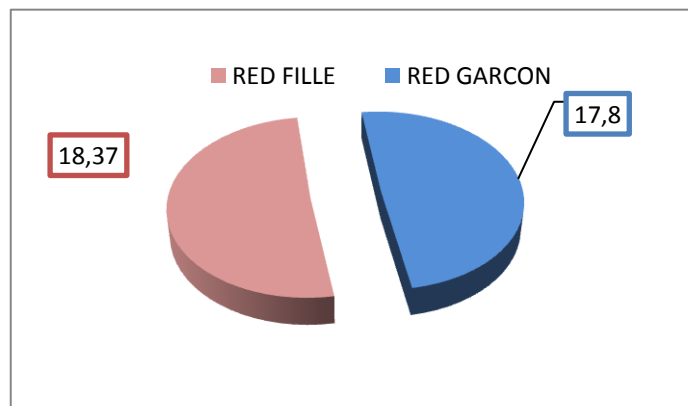
◆ Proportion des redoublants du public selon l'année d'étude



◆ Proportion des redoublants du privé selon l'année d'étude



◆ Proportion de redoublants par sexe au public



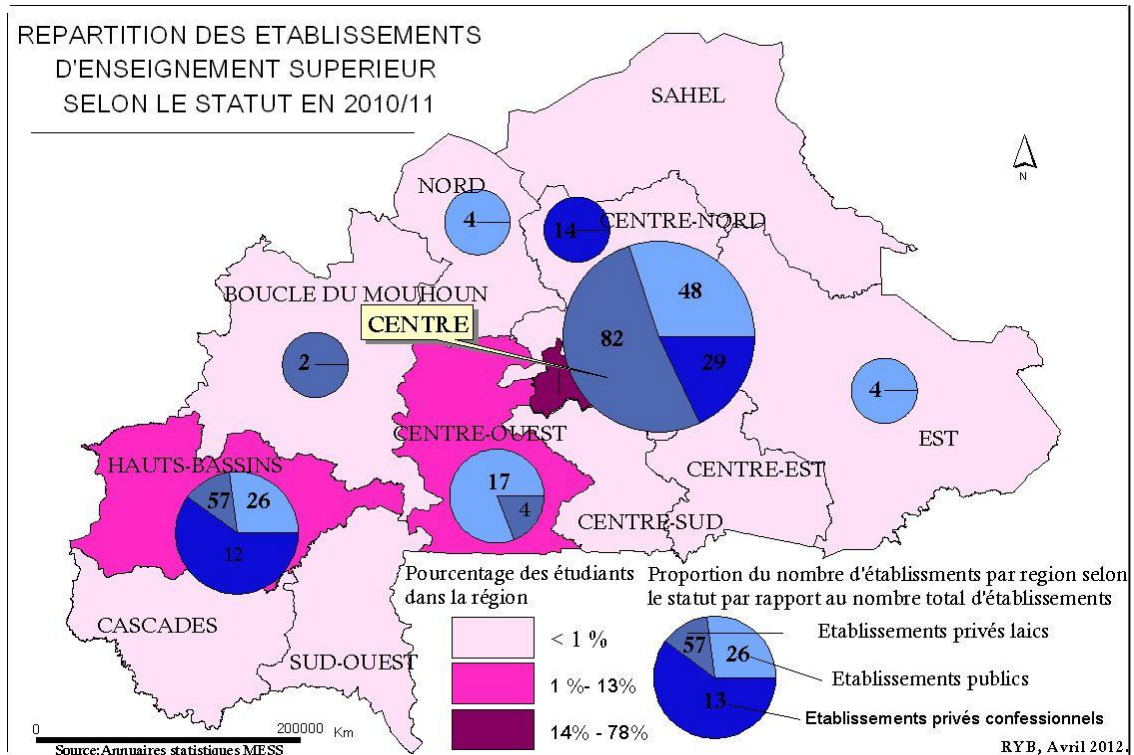
ANNEXES

- ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE REDACTION

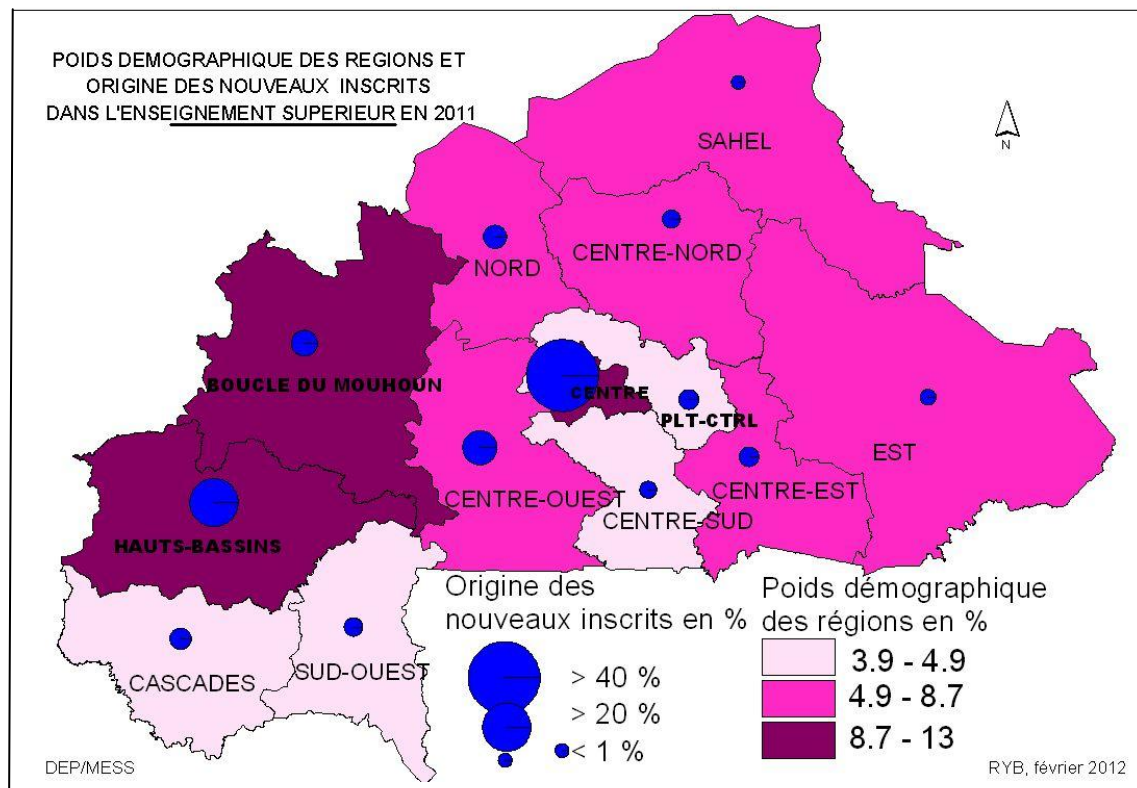
N°	Nom et prénom (s)		Structure	Contact
1	COMPAORE Panoussa	Directeur de publication	DEP/MESS	50 31 41 41
2	RIBAMBA Boubakar Yaogo	Rédacteur en chef	DEP/MESS	50318242
3	TRAORE Fakouo	Membre	DGESR	
4	SANOU Adama	Membre	UO	
5	SAMBORE Soumaila	Membre	UPB	
6	OUATTARA Mamadou	Membre	UO2	
7	OUEDRAOGO Issa	Membre	DEPC/CENOU	
8	KOUEA Georges	Membre	UK	
9	OUATTARA Francis	Membre	FONER	
10	DABIRE K. Paul	Membre	DEP/MESS	50318242
11	OUEDRAOGO Salif	Membre	DEP/MESS	50318242
12	BELEMNABA Rasmané	Membre	DEP/MESS	50318242
13	BILLA Hamadou	Membre	DEP/MESS	50318242
14	BAMBA Yacouba	Membre	DEP/MESS	50318242
15	OUEDRAOGO Idrissa	Membre	DEP/MESS	50318242
16	ILBOUDO Sarata	Membre	DEP/MESS	50318242
17	BAMBARA Azeta	Membre	DEP/MESS	50318242
18	NANZINGA Mahamadi	Membre	DEP/MESS	50318242

• ANNEXE 2 : FIGURES

Cartel.



Carte 2



- ANNEXE 3: GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITION

SCOLARISATION, ACCÈS ÉQUITÉ ET MOBILITÉ	
Indicateur	Proportion d'étudiants par filière
Définition	C'est le nombre d'étudiants d'une filière rapporté au nombre total des étudiants.
Objet	Connaitre les filières les plus attrayant aux yeux des étudiants
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants d'une filière donnée par le nombre total d'étudiants en une année t.
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur
Type de désagrégation	Par sexe, par filière, par type d'étude et par nationalité (nationaux, non nationaux)

Indicateur	Part des différents types de bacheliers inscrits dans les filières scientifiques
Indicateur	Nombre d'étudiants pour 100,000 habitants
Définition	Le nombre d'étudiant sur 100,000 habitants
Objet	Indiquer la proportion d'étudiant dans le pays
Méthode de calcul	Diviser le nombre total d'étudiant par le nombre total de la population
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur et l'institut national de la statistique (Recensement général de la population)
Type de désagrégation	Par sexe
Indicateur	Sexe Ratio étudiants
Définition	Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin
Objet	Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière de scolarisation. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Méthode de calcul	Diviser la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin.
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur ou service de scolarité
Type de désagrégation	Par niveau d'enseignement, par domaine d'étude, par filière, par type d'établissement (public ou privé) et par situation Géographique ou région.

EFFICACITÉ INTERNE

Indicateur	Taux de réussite aux examens du BTS, par sexe
Définition	Le rapport entre l'effectif des candidats déclarés admis et l'effectif total des inscrits
Objet	Évaluer l'efficacité de l'enseignement technique
Méthode de calcul	Le nombre de candidats déclarés admis divisé par l'effectif total des inscrits
Sources des données	Les procès verbaux des délibérations des examens du BTS
Type de désagrégation	Par sexe, par situation géographique ou région.

Indicateur	Taux d'obtention du DUT
Voir,	Taux de réussite aux examens du BTS, par sexe

Indicateur	Taux d'obtention de la licence en trois ans selon le type de BAC
Définition	Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire dans une cohorte de bachelier
Objet	mesurer la performance des universités
Méthode de calcul	Diviser Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire par le nombre d'étudiant inscrit en première année de la même génération
Sources des données	scolarité des universités
Type de désagrégation	selon le type de BAC

RESSOURCES, COÛT ET DÉPENSES

Indicateur	Dépenses publiques totales pour l'enseignement supérieur en pourcentage du budget national
Définition	L'ensemble des dépenses (de fonctionnement et en capital) consacrées à l'enseignement supérieur, exprimé en pourcentage du budget national du gouvernement pour une année donnée.
Objet	Évaluer la priorité accordée à l'enseignement supérieur par les gouvernements par rapport à la valeur perçue d'autres domaines de l'action publique. Cet indicateur montre également l'engagement du gouvernement quant à l'investissement dans le développement du capital humain.
Méthode de calcul	Diviser les dépenses publiques totales de l'enseignement supérieur d'un exercice budgétaire donné, tous ministères et services publics confondus, par le budget national du pays, puis multiplier le résultat par 100.
Sources des données	DAAF, ministère de l'économie et des finances
Type de désagrégation	Non applicable

INFRASTRUCTURES ET ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Indicateur	Ratio lit / étudiant
Définition	C'est le rapport entre les capacités des résidences universitaires en lits

	et l'effectif des étudiants
Objet	Voir le niveau de correspondance entre le nombre de lits des résidences universitaires et le nombre des étudiants
Méthode de calcul	Le nombre de lits des résidences universitaires divisé par le nombre des étudiants
Sources des données	Le service des équipements ou des patrimoines des centres des œuvres universitaires ou du ministère chargés de l'enseignement supérieur et le service de scolarité
Type de désagrégation	Par situation géographique ou région et par type d'établissement (public ou privé)